



Les discriminations à l'Ecole, rapport 2010

publié le 24/09/2010 - mis à jour le 10/05/2014

Descriptif :

Elaboré à la demande du Ministère de l'Education nationale par un groupe de travail chargé de recueillir les témoignages de représentants d'associations et de la communauté éducative afin de mieux cerner le phénomène des discriminations à l'École.

Publication du rapport sur les discriminations à l'Ecole, le 24 septembre 2010.

"Toutes les formes de discrimination violent le principe républicain d'égalité en ce qu'elles constituent une inégalité de traitement basée sur une intention de nuire. Elles sont contraires au principe de laïcité. Celui-ci, au fondement de la République, ne nie pas les

différences personnelles, mais affirme des valeurs communes au-delà des appartenances particulières. Il exige de réagir face à des comportements contraires aux libertés fondamentales, aux droits des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes.

La discrimination est particulièrement inadmissible à l'École, lieu privilégié de l'enracinement de l'idée républicaine et de l'apprentissage d'un « vivre ensemble » fondé sur la raison, la formation au dialogue et à la liberté. L'institution scolaire, reposant sur les valeurs républicaines, a pour mission de contribuer à la formation de citoyens libres, égaux et fraternels, responsables d'un destin commun partagé..."

Le texte s'appuie sur les informations des associations. Il préconise :

- un effort de formation des enseignants,
- un travail sur l'orientation,
- des expérimentations.

[Téléchargez le rapport](#) (pdf)

Liens complémentaires

[La Halde](#)

[L'Acsé](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.